



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET COORDONNATEUR
DU MASSIF DES PYRÉNÉES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 26 mai 2021

Une aide exceptionnelle de l'État de 54 millions d'euros pour les exploitants des remontées mécaniques du Massif des Pyrénées

Pour faire face à la crise sanitaire exceptionnelle, la fermeture au public des remontées mécaniques (installations à câbles et transports publics de personnes par chemin de fer à crémaillère) a été imposée à leurs exploitants publics et privés durant la saison 2020/2021. Cette interdiction ayant conduit à une baisse significative voire à une absence totale des recettes que les exploitants de remontées mécaniques perçoivent en période normale, l'État **a mis en place un dispositif d'indemnisation spécifique des exploitants (entreprises, associations et collectivités publiques)** permettant de compenser, partiellement et sous certaines conditions, les pertes des exploitants. Cette subvention exceptionnelle permet de compenser 70 % des charges fixes des exploitants, elles-mêmes estimées à 70 % du chiffre d'affaires, soit **49 % du chiffre d'affaires de référence de l'exploitant non plafonnés (calculé sur la base des exercices pour 2017, 2018 et 2019) pour la période de fermeture.**

26 dossiers ont été déposés pour 30 stations de ski et un train touristique à crémaillère sur les six départements du massif des Pyrénées (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales). Au total, près de **54 millions d'euros d'aides** auront été versées aux collectivités publiques et entreprises pyrénéennes, exploitantes de remontées mécaniques, pour compenser la fermeture exceptionnelle de leur activité.

« Je me réjouis de la réponse « sur mesure » que l'État a pu apporter aux exploitants de remontées mécaniques du massif des Pyrénées, avec une aide exceptionnelle de 54 millions d'euros injectée directement dans l'économie locale montagnarde, durement frappée par la crise sanitaire après une saison blanche », Étienne Guyot, préfet coordonnateur de Massif des Pyrénées.

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

  @prefetoccitanie

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués